



SAISON 2024/2025

Site : <http://club-echec-de-bourges.webnode.fr>

Contact : clubechecsbourges@gmail.com

Séances du samedi à Tivoli, 3 rue du Moulon, 14h-17h : 1er et 3ème samedi du mois, tournoi amicaux (hors vacances scolaires) ; 2ème et 4ème samedi du mois : séances libres (hors vacances scolaires).

Séances du vendredi à la Maison des associations, 28 rue Gambon.

- Cours jeunes de 17h35 à 18h45 (2 salles)

- Séances libres adultes de 17h35 à 19h30 (1 salle)

En juillet-août, les samedis, 14h-16h au Jardin de l'Archevêché, à la buvette de l'Arche, parties libres ouvertes à tous.

SAISON 2024-2025 TARIFS

Cotisation au club de Bourges (dont le prix de la licence FFE)	Licenciés A	Licenciés B
Séniors (nés en 2006 et avant)	85 €	55 €
Séniors Tarif réduit (étudiants, chômeurs, porteur de handicap)	60 €	40 €
Jeunes (moins de 18 ans)	40 €	35 €
Licence dirigeant		10€

La Licence A est une licence sportive. Elle permet de participer à toutes les compétitions de la FFE, en particulier aux compétitions homologuées pour le classement ELO et FIDE ainsi qu'aux compétitions par équipes.

La Licence B peut être assimilée à une licence loisir. Elle permet d'être couvert par l'assurance de la FFE et de participer aux tournois en parties rapides (moins d'1h) et d'obtenir un classement rapide. En cours de saison, la licence B peut devenir une licence A en payant le supplément tarifaire.

La licence dirigeant s'adresse aux membres qui aident le club sans être joueur d'échecs (souvent les parents de nos jeunes)

BULLETIN D'ADHÉSION à envoyer à:

Club d'Echecs de Bourges, Maison des Associations 28 rue Gambon 18000 BOURGES

Libeller le chèque à l'ordre « Club d'échecs de Bourges »

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Adresse E-Mail : _____

Tel _____ Date de naissance _____

Cotisation au club et licence (voir tableau ci-dessus) ----- €

Attention : remplir au verso l'autorisation « Protection des données personnelles » et l'attestation concernant le questionnaire de santé

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES AUTORISATIONS

Je soussigné(e)..... membre du club d'échecs de Bourges
(ou représentant légal d'un membre mineur)..... :

Accepte que mon adresse mail soit utilisée pour que le club d'échecs m'informe sur les événements

Oui Non

Accepte que mes photos soient publiées sur le site du club d'échecs

Oui Non

Accepte que les photos de mon enfant soient publiées sur le site du club d'échecs

Oui Non Non concerné

Accepte que mes photos soient publiées sur un autre site d'échecs (ligue régionale...) ou dans les journaux

Oui Non

Accepte que les photos de mon enfant soient publiées sur un autre site d'échecs (ligue régionale...) ou dans les journaux

Oui Non Non concerné

Fait à le

Signature

ATTESTATION DE RÉPONSES NÉGATIVES AU QUESTIONNAIRE SANTÉ

En application du règlement médical de la Fédération Française des Échecs, toute personne souhaitant se voir délivrer une licence (ou le représentant légal pour un mineur) doit attester avoir répondu « non » à l'ensemble des questions du Questionnaire Santé. À défaut, elle doit produire un certificat médical de non contre-indication à la pratique des Échecs en et hors compétition datant de moins de 6 mois.

1. Licencié(e)s majeurs

Je soussigné·e _____ (NOM Prénom) atteste avoir renseigné le questionnaire de santé FFE pour les personnes majeures

http://echecs.asso.fi/Actus/14098/questionnaire_majeur.pdf et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.*

Fait le ___ / ___ / ___ à _____ Signature :

2. Licencié(e)s mineurs

Je soussigné·e _____ (NOM Prénom), agissant en ma qualité de représentant légal de _____ (NOM Prénom de l'enfant),

atteste qu'il a renseigné le questionnaire de santé pour les mineurs (modèle de l'annexe II23du code du Sport) http://echecs.asso.fi/Actus/14098/questionnaire_mineur.pdf et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.*

Fait le ___ / ___ / ___ à _____ Signature du représentant légal :

* Si vous avez répondu positivement à une des questions du questionnaire vous devez impérativement fournir un certificat médical